



LE 7 MARS 2023 : «FRANCE A L'ARRET»

Communiqué de l'intersyndicale contre le projet de réforme des retraites Macron

Depuis le 19 janvier dernier, par dizaines de milliers, les fonctionnaires territoriaux et agents des établissements publics ont rejoint les manifestations et appels à la grève de l'intersyndicale nationale.

Le rejet de la réforme, le refus de tout allongement de la durée de cotisation et des deux ans de travail supplémentaires traversent l'ensemble de nos secteurs, filières, professions.

Dans la continuité de l'appel de l'intersyndicale nationale du 11 février qui ouvre la perspective de « mettre la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain », et alors que le gouvernement reste sourd à **notre revendication unanime de retrait de sa réforme**, nos syndicats appellent l'ensemble des agents à préparer la mise à l'arrêt, la fermeture, de leurs services le 7 mars.

Les métiers pénibles ne manquent pas dans la fonction publique territoriale et dans les établissements publics. Les risques psycho-sociaux, les troubles musculosquelettiques, les conséquences du management par objectif et par pression, du travail en sous-effectif, sans moyens de prévention sont autant de facteurs qui usent physiquement et moralement.

Combien de collègues ne travaillent plus à 60 ans, à 62 ans parce qu'ils n'en ont plus la capacité physique ou psychologique ?

Autant de raisons qui expliquent le rejet massif et sans concession de cette réforme.

C'est pourquoi, afin de contribuer à renforcer le mouvement, les syndicats locaux signataires invitent les salariés de la Mairie, du CCAS de la ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur à être en grève et en manifestation le mardi 7 mars prochain de la manière la plus unitaire possible, sur la base du mot d'ordre qui nous est commun : « RETRAIT DE LA REFORME DES RETRAITES, NON A L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION ».

Nice, le 28 février 2023

CFDT

CFTC

CGT

FA

SNT CFE CGC

SUD